

examiner, par l'intermédiaire de ce comité, la façon dont les services armés eux-mêmes ont, avant de les déclarer bien de surplus, transporté le matériel de surplus à un point central d'écoulement.

M. GOLDING: Etes-vous certain que c'est ce qui se produit?

M. PROBE: C'est ce que l'on prétend; comme je l'ai dit bien clairement, c'est l'explication que l'on a fournie au comité quant aux raisons pour lesquelles nous ne pouvons trouver maintenant à certains endroits ses articles qui s'y trouvaient au cours des deux dernières années.

M. McILRAITH: Mais vous ne pouvez envoyer dans les provinces des Prairies des biens-fonds ou des navires.

M. PROBE: A mon sens, le comité devrait enquêter là où cela s'est produit. D'ailleurs, le comité n'est pas fixé quant aux priorités auxquelles les fabricants de ces articles ont droit avant qu'ils soient offerts aux organismes qui jouissent de certaines priorités, et il conviendrait de tirer la situation au clair. M. Berry a déclaré que les gouvernements provinciaux exercent leurs priorités mais il a ajouté qu'il y avait quelques exceptions et je tiens à connaître la portée de ces exceptions. Il me semble que l'honorable M. C. D. Howe devra se soumettre à un nouvel interrogatoire. Il a fait un exposé de la situation, mais nous n'avons pas eu la chance de l'interroger par la suite. A mon avis, l'hon M. Howe pourrait fournir au comité beaucoup de renseignements utiles.

M. STEWART: Afin de régler cette question une fois pour toutes, M. le président . . .

Le PRÉSIDENT: Un instant, M. Stewart, car vous avez déjà pris la parole. Y a-t-il d'autres membres qui désirent prendre la parole à ce sujet?

M. CASTLEDEN: Je désire proposer un amendement.

M. GOLDING: M. le président, j'ai écouté avec un vif intérêt les propositions ou les recommandations formulées par l'hon. préopinant. Je ne sais si ses conclusions sont conformes aux faits, mais à mon sens on devrait fournir aux membres du comité de plus amples renseignements à ce sujet. On nous a expliqué la façon de disposer des biens de surplus. Or, notre honorable ami a ce matin formulé certaines recommandations qu'il prétend avoir formulées avant aujourd'hui. Je crois que les fonctionnaires de la corporation tiendront compte de ses recommandations: en conséquence, il n'est guère utile de tenir d'autres réunions.

Tous les membres sont libres d'offrir des recommandations aux fonctionnaires de la corporation concernant tout moyen qui, à leur sens, permettrait d'organiser la vente de ces marchandises d'une manière plus efficace, tout en protégeant l'intérêt public.

M. SHAW: Sous réserve des délais accordés, bien entendu.

M. GOLDING: Oui, en effet. On a proposé que le président demande aux membres du comité en mesure d'assister aux réunions s'il y a lieu de tenir d'autres réunions. Pour ma part, lorsque je fais partie d'un comité, j'estime qu'il est de mon devoir d'assister aux séances, et si le comité décide d'en tenir d'autres, comme cela s'est produit au comité des dépenses de guerre, j'estimerai qu'il sera de mon devoir d'y assister. Mais la question à trancher maintenant, c'est de savoir s'il serait utile de tenir des réunions pendant 8 ou 10 jours ou plus longtemps. De fait, bien des députés ici présents sont d'avis qu'ils n'ont pu obtenir aucun renseignement, que toute tentative d'obtenir des renseignements a été frustrée. Ne serait-on pas du même avis si nous tenions des séances pendant une autre semaine? On nous a fourni des renseignements et une assez bonne idée de l'organisation de la corporation. Il s'agit maintenant de savoir s'il est utile que le comité tienne des séances lorsque la Chambre se sera ajournée. Je crois que tous les membres du comité ont des recommandations à formuler à la corporation et ils peuvent les formuler ici ce matin ou bien ils pourront les communiquer par écrit à la corporation